


Avis public

Le Plateau-Mont-Royal

Montréal 

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Projet de Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (01-277) afin de revoir les usages autorisés dans les secteurs industriels et commerciaux du secteur d'emplois du Plateau Est (01-277-80)

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux personnes intéressées :

QUE le conseil d'arrondissement a adopté, aux termes de sa résolution CA17 25 0226 du 5 juin 2017, un projet de *Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (01-277) afin de revoir les usages autorisés dans les secteurs industriels et commerciaux du secteur d'emplois du Plateau Est (01-277-80)*

QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (chapitre A-19.1), ce projet de règlement sera soumis à une consultation publique le **mardi 20 juin 2017, à 18 h**, au 201, avenue Laurier Est, 5^e étage;

QUE ce projet de règlement vise à regrouper les secteurs industriels du Plateau Est selon deux nouvelles catégories d'industrie en secteur désigné, à modifier les usages autorisés dans ces secteurs, ainsi qu'à ne plus autoriser les usages industriels aux extrémités est de l'avenue du Mont-Royal Est et de la rue Rachel Est, jusqu'à la rue Hogan.

QUE lors de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau d'accueil situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Montréal, le 9 juin 2017 2017

Le secrétaire d'arrondissement,
M^e Claude Groulx